



Sexto 1 - Explorateur

Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police.

Cette formation vise à **outiller les intervenants des milieux scolaires** afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de **comprendre** ce phénomène et de **guider** les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : **la trousse Sexto**. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la **trousse Sexto** a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

Intentions:

Développer une réflexion sur :

- **ce que je retiens** de la méthode d'intervention Sexto
- ce que cette formation va **changer** dans mes **futures interventions**
- ce à quoi je vais faire particulièrement attention **auprès des élèves** lorsque je devrai **intervenir**

Badge attribué à: [Alyciann Perreault](#)

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que la trousse Sexto sert à guider l'intervention des intervenants. Effectivement, il y a 4 grandes étapes préliminaires qui servent à recueillir des informations si la situation vient d'une intention impulsive ou malveillante. Les 4 étapes sont : parler à la victime et à l'auteur du signalement, évaluer l'incident, vérifier l'information et parler au jeune instigateur. Cependant, après avoir obtenus les informations nécessaires, si l'école estime que les activités pourraient ou semblent être malveillantes et de nature criminelle, l'intervenant doit appeler la police. Le collaborateur numéro est donc la police pour gérer les situations qui seront malveillantes. Il ne va donc pas suivre la 4e étape : parler au jeune instigateur. Il est aussi important de limiter les discussions et d'informer les parents pour

ne pas ébruiter l'affaire pour protéger la victime et leur vie privée. J'ai aussi retenue qu'en aucun cas l'intervenant ne doit chercher à consulter les photos. La simple description de celles-ci recueillie à l'aide de la grille d'évaluation de l'incident suffit. Je retiens aussi les points qui aident à déterminer s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif : l'âge, les circonstances, la nature des gestes posés, l'intention, le nombre de personnes impliquées, publication ou non des images et les conséquences sur les victimes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va m'aider à mieux gérer les situations de sextages chez les étudiants. En effet, le fait d'avoir en main la trousse Sexto va m'aider à bien diriger mes interventions. Je vais être en mesure de suivre les bonnes étapes pour venir en aide à la victime. L'important va être t'intervenir rapidement et efficacement pour ne pas que la situation prenne de l'ampleur et que les images soient diffusées. Alors, lorsqu'une telle situation va arriver dans mon milieu, je vais la prioriser. De plus, je ne vais en aucun cas consulter les images. Au lumière des informations que j'aurais recueillie, si j'ai des doutes que la situation est malveillante ou criminelle, je vais toute suite faire appel à mon policier école pour avoir son avis, car parfois cela peut être ambigu. Je ne voudrais pas faire d'erreur.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais toujours prendre le temps de m'assurer de l'intégrité physique et psychologique des personnes impliquées. Il est important de savoir comment ils se sentent et de les protéger. Le soutien sera la force de l'intervention. De plus, lors de l'intervention avec la victime, je devrai faire attention à ne pas la faire sentir mal dans sa peau. Je devrai encourager la jeune victime à faire une distinction être une erreur de jugement et la personne qu'elle est. Je ne voudrais pas que la jeune s'haïsse, je devrai la pousser vers un attitude positive. Je devrai aussi faire attention aux impacts que cela peut engendrer dans la vie des personnes impliquées et de leur entourage. Bien sûr, je vais devoir faire attention à la confidentialité.

La sensibilisation et la prévention sur ce problème social n'aura pas sa place dans l'intervention, mais il pourrait être bon de faire de la sensibilisation et de la prévention dans l'école. (collectif)